

Job Description

CONTEXTE :

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) au Burkina Faso accompagne depuis plusieurs années les migrants de retour à travers des assistances visant à renforcer la cohésion sociale, améliorer les moyens d'existence et promouvoir la résilience des communautés accueillant des migrants de retour.

Dans le cadre du projet de renforcement de la coopération en matière de gestion des migrations en Algérie financé par les Pays Bas, il est prévu le développement d'un projet de réintégration à base communautaire dans 2 pays de retour dont le Burkina Faso. A travers cette initiative l'OIM souhaite apporter des réponses concrètes sur la base des besoins réels des communautés de retour.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, l'OIM souhaite recruter un consultant chargé d'accompagner le processus de planification participative avec les acteurs locaux afin d'identifier, prioriser et concevoir des interventions communautaires répondant aux besoins des populations cibles.

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec les autorités locales, les leaders communautaires, les organisations de la société civile, les groupes de femmes et de jeunes ainsi que les bénéficiaires directs du projet.

Responsibilities

1. **Nature de la consultance** : planification consultative et participation locale-Projet de
2. **Description détaillée des tâches du consultant** :
 - Réaliser une cartographie des parties prenantes locales ;
 - Organiser et animer des consultations communautaires inclusives ;
 - Identifier les besoins, défis et opportunités de développement local ;

- Faciliter l'élaboration participative d'un plan d'action communautaire ;
- Renforcer l'appropriation locale et la participation des communautés dans la mise en œuvre du projet ;
- Produire des recommandations opérationnelles pour la mise en œuvre des activités communautaires.

3. Calendrier réaliste et détaillé de la mission :

Objectif	Livrables	Durée en semaines
1. Elaborer une note méthodologique et plan de travail	Note méthodologique	1 semaine après la signature du contrat
2. Réaliser la cartographie des parties prenantes	Document de la cartographie des parties prenantes	2 semaines

3.	Mener une consultation communautaire	Rapport	3 semaines
4.	Elaborer et faire valider le plan d'action communautaire	Plan d'action validé	3 semaines
5.	Rédiger un rapport final de la mission prenant en compte les recommandations	Rapport final	1 semaine

-

4. Supervision de la mission :

Sous la supervision globale du Chef de Mission et sous la supervision directe du Chargé de Reintegration, le consultant sera chargé de conduire le processus de planification communautaire dans le cadre des activités de réintégration.

5. Indicateurs de performance pour l'évaluation des résultats :

- Les indicateurs suivants serviront pour l'évaluation des résultats pour le consultant :
- La note méthodologique ;
- Le document de la cartographie des parties prenantes ;
- Le rapport de la consultation communautaire ;
- Le plan d'action validé par les parties prenantes ;
- Le rapport final de la consultance.

Qualifications

6. Education et Expériences :

- Avoir un diplôme de niveau licence au minimum en sociologie, sciences sociales, ou tout autre domaine pertinent ; Avoir des compétences en développement local et en gestion de projets ;
- Au moins 5 années d'expérience dans la conduite de processus participatifs ;
- Expérience démontrée avec les projets de développement communautaire ;
- Expérience dans les programmes de réintégration, migration ou cohésion sociale constituant un atout majeur ;

Expérience de travail avec les collectivités territoriales et les organisations communautaires.

7. Compétences requises :

Le consultant devra disposer des compétences suivantes :

- Avoir une bonne maîtrise du pack MS Office notamment MS Word, Excel et MS Access ;
- Avoir une bonne connaissance du français et des langues locales de la région (Mooré, Bissa, etc) ;

- Etre capable de faciliter les ateliers participatifs ;
- Etre capable de faire une analyse qualitative et communautaire ;
- Etre capable de rédiger des rapports de haute qualité ;
- Toute autre expérience pertinente dans le domaine.

8. Périmètre de la mission :

Le périmètre de la mission de couverture est à Tenkodogo avec des déplacements dans les localités de retour.

9. Langues requises :

Une parfaite maîtrise du français est requise et une bonne connaissance de la langue locale est un atout.

10. Compétences :

Le cadre de compétences de l'OIM est disponible à [ce lien](#). Les compétences seront évaluées lors du processus de sélection.

Valeurs :

- i. Inclusion et respect de la diversité : respecter et favoriser les différences individuelles et culturelles ; encourager la diversité et l'inclusion chaque fois que possible.
 - i. Intégrité et transparence : maintenir les hautes normes éthiques et agir en conformité avec les principes/règles et les normes de conduite de l'Organisation.
 - i. Professionnalisme : démontrer une capacité à travailler de manière composée, compétente et engagée et agir avec discernement pour faire face aux défis quotidiens.

Compétences de base - indicateurs de comportement :

- ii. Travail d'équipe : développer et promouvoir une collaboration efficace au sein des unités et entre celles-ci pour atteindre des objectifs communs et optimiser les résultats.
 - i. Résultats : obtenir et livrer des résultats de qualité dans le respect des délais et du service. Adopter une approche orientée vers l'action et s'engager à atteindre les résultats convenus.
 - i. Gestion et partage des connaissances : chercher constamment à apprendre, à partager ses connaissances et à innover.
 - ii. Redevabilité/responsabilisation : s'approprier la réalisation des priorités de l'Organisation et assumer la responsabilité de ses propres actions et des tâches déléguées.
 - iii. Communication : encourager et contribuer à une communication claire et ouverte. Expliquer des sujets complexes de façon informative, inspirante et motivante.
- iii. L'OIM couvre gratuitement les consultants contre les accidents du travail et les maladies professionnelles dans le cadre du Plan d'indemnisation (PA), pendant toute la durée de la mission. L'OIM ne fournit pas d'assurance évacuation ni d'assurance médicale pour les accidents et maladies non professionnels. Les consultants sont responsables de leur propre assurance maladie pour les accidents et maladies non professionnels et devront fournir une attestation écrite de cette couverture avant de commencer leur mission.
- iv. L'OIM applique une politique de tolérance zéro à l'égard des comportements incompatibles avec les buts et objectifs des Nations Unies et de l'OIM, notamment l'exploitation et les abus sexuels, le harcèlement sexuel, l'abus d'autorité et la discrimination fondée sur le sexe, la nationalité, l'âge, la race, l'orientation sexuelle, l'origine religieuse ou ethnique ou le handicap.
- v. L'OIM ne facture aucun frais à aucune étape de son processus de recrutement (candidature, entretien, traitement, formation ou autre). Elle ne demande aucune information relative aux comptes bancaires.
- vi. L'OIM accepte uniquement les candidatures dûment complétées soumises via son système de recrutement en ligne. Cet outil permet également aux candidats de suivre l'état de leur candidature.

Remarques :

11. L'OIM couvre gratuitement les consultants contre les accidents du travail et les maladies professionnelles dans le cadre du Plan d'indemnisation (PA), pendant toute la durée de la mission. L'OIM ne fournit pas d'assurance évacuation ni d'assurance médicale pour les accidents et maladies non professionnels. Les consultants sont responsables de leur propre assurance maladie pour les accidents et maladies non professionnels et devront fournir une attestation écrite de cette couverture avant de commencer leur mission.

12. L'OIM applique une politique de tolérance zéro à l'égard des comportements incompatibles avec les buts et objectifs des Nations Unies et de l'OIM, notamment l'exploitation et les abus sexuels, le harcèlement sexuel, l'abus d'autorité et la discrimination fondée sur le sexe, la nationalité, l'âge, la race, l'orientation sexuelle, l'origine religieuse ou ethnique ou le handicap.

13. L'OIM ne facture aucun frais à aucune étape de son processus de recrutement (candidature, entretien, traitement, formation ou autre). Elle ne demande aucune information relative aux comptes bancaires.

14. L'OIM accepte uniquement les candidatures dûment complétées soumises via son système de recrutement en ligne. Cet outil permet également aux candidats de suivre l'état de leur candidature.

Pour plus d'informations et d'autres offres d'emploi, n'hésitez pas à visiter notre site Web : [Carrières et offres d'emploi de l'OIM](#)

15. Eléments à fournir :

Les dossiers de candidature des consultant(es) intéressé(es) par la présente consultation devront obligatoirement comporter les trois éléments suivants :

16. Une proposition méthodologique portant sur le contexte et la compréhension des TDRs et décrivant en détail les modalités de réalisation de la mission ; notamment la méthodologie proposée, les étapes et la durée de réalisation et livrables attendus.

17. Le CV du/de la Consultant(e) doit mettre en évidence les qualifications et expériences pertinentes dans les champs couverts par la mission et les références professionnelles pour des missions similaires.

18. Une proposition financière en HT & TTC.

19. Lettre de motivation : indiquant le début de la disponibilité.

Les dossiers de candidature des consultant(es) intéressé(es) par la présente consultation devront obligatoirement comporter les trois éléments suivants :

NB : Les dossiers de candidatures incomplets seront déclarés inéligibles et ne seront donc pas intégrés au processus de sélection.

Sont considérés éligibles les personnes physiques/consultant(e)s indépendant(e)s.